

Accusé de réception en préfecture
026-252600192-20230325-2023-CS12-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Syndicat intercommunal à vocation unique - PARC NATUREL REGIONAL
DU VERCORS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25260019200014

POSTE COMPTABLE : SGC NORD DROME

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : Budget P.N.R.V. (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	41
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	42
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A8 - Etat des charges transférées	45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	53
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	55

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Actions de formation des élus	70
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	71
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	72
C3.2 - Liste des établissements publics créés	73
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	76
C3.6 - Identification des flux croisés	79
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	80
D2 - Arrêté et signatures	81

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38205	PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS Budget P.N.R.V.	CA 2022
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,84 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	6,88 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	91,49 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 4 365 683,98	G 3 821 184,28
	Section d'investissement	B 429 074,13	H 951 188,29

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 827 028,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 244 500,38 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	5 039 258,49	= G+H+I+J	5 599 400,80
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 214 298,89	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 214 298,89	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 4 365 683,98	= G+I+K 4 648 212,51
	Section d'investissement	= B+D+F 887 873,40	= H+J+L 951 188,29
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 253 557,38	= G+H+I+J+K+L 5 599 400,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 214 298,89	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 158,86	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 176,59	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 963,44	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 609 036,95	1 261 004,86	0,00	0,00	1 348 032,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 346 907,00	2 301 337,70	0,00	0,00	45 569,30
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	655 000,00	529 112,13	0,00	0,00	125 887,87
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 610 943,95	4 091 454,69	0,00	0,00	1 519 489,26
66	Charges financières	10 000,00	6 649,20	55,57	0,00	3 295,23
67	Charges exceptionnelles	62 500,00	61 275,96	0,00	0,00	1 224,04
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	33 026,00	33 026,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 716 469,95	4 192 405,85	55,57	0,00	1 524 008,53
023	Virement à la section d'investissement (2)	464 153,28				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	168 725,00	173 222,56			-4 497,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		632 878,28	173 222,56			459 655,72
TOTAL		6 349 348,23	4 365 628,41	55,57	0,00	1 983 664,25
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	65 650,00	52 605,87	0,00	0,00	13 044,13
70	Produits services, domaine et ventes div	185 350,00	238 683,44	23 724,65	0,00	-77 058,09
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 252 010,00	3 112 818,75	374 345,17	0,00	1 764 846,08
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,71	0,00	0,00	-0,71
Total des recettes de gestion courante		5 503 010,00	3 404 108,77	398 069,82	0,00	1 700 831,41
76	Produits financiers	3 805,00	0,00	0,00	0,00	3 805,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	9 501,52	0,00	0,00	-3 501,52
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 512 815,00	3 413 610,29	398 069,82	0,00	1 701 134,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 505,00	9 504,17			0,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 505,00	9 504,17			0,83
TOTAL		5 522 320,00	3 423 114,46	398 069,82	0,00	1 701 135,72
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 827 028,23				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 938,00	20 760,00	49 158,86	19,14
204	Subventions d'équipement versées	13 420,00	0,00	0,00	13 420,00
21	Immobilisations corporelles	1 553 503,40	305 992,15	149 176,59	1 098 334,66
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	433 216,00	36 982,80	15 963,44	380 269,76
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 070 077,40	363 734,95	214 298,89	1 492 043,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	39 156,00	0,00	0,00	39 156,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 540,00	36 195,01	0,00	4 344,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		80 196,00	36 695,01	0,00	43 500,99
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 150 273,40	400 429,96	214 298,89	1 535 544,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	9 505,00	9 504,17		0,83
041	Opérations patrimoniales (1)	19 140,00	19 140,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		28 645,00	28 644,17		0,83
TOTAL		2 178 918,40	429 074,13	214 298,89	1 535 545,38
Pour information		(2) 244 500,38			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 388 510,12	487 092,35	0,00	901 417,77
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 388 510,12	487 092,35	0,00	901 417,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	116 300,00	27 233,00	0,00	89 067,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	244 500,38	244 500,38	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 090,00	0,00	0,00	17 090,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		0,00	
Total des recettes financières		382 890,38	271 733,38	0,00	111 157,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 771 400,50	758 825,73	0,00	1 012 574,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	464 153,28			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	168 725,00	173 222,56		-4 497,56
041	Opérations patrimoniales (1)	19 140,00	19 140,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		652 018,28	192 362,56		459 655,72
TOTAL		2 423 418,78	951 188,29	0,00	1 472 230,49

PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS - Budget P.N.R.V. - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 261 004,86		1 261 004,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 301 337,70		2 301 337,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	529 112,13		529 112,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 704,77	0,00	6 704,77
67	Charges exceptionnelles	61 275,96	4 500,00	65 775,96
68	Dot. aux amortissements et provisions	33 026,00	168 722,56	201 748,56
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 192 461,42	173 222,56	4 365 683,98
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 504,17	9 504,17
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 195,01	0,00	36 195,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 760,00	0,00	20 760,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	305 992,15	0,00	305 992,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	36 982,80	19 140,00	56 122,80
26	Participations et créances rattachées	500,00	0,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		400 429,96	28 644,17	429 074,13
Pour information				244 500,38
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	52 605,87		52 605,87
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	262 408,09		262 408,09
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	3 487 163,92		3 487 163,92
75	Autres produits de gestion courante	0,71	0,00	0,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 501,52	9 504,17	19 005,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 811 680,11	9 504,17	3 821 184,28
Pour information				827 028,23
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 233,00	0,00	27 233,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	244 500,38		244 500,38
13	Subventions d'investissement	487 092,35	0,00	487 092,35
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		4 500,00	4 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	19 140,00	19 140,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		168 722,56	168 722,56
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		758 825,73	192 362,56	951 188,29
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 609 036,95	1 261 004,86	0,00	0,00	1 348 032,09
60611	Eau et assainissement	1 000,00	526,08	0,00	0,00	473,92
60612	Energie - Electricité	5 000,00	7 308,85	0,00	0,00	-2 308,85
60621	Combustibles	5 000,00	9 913,22	0,00	0,00	-4 913,22
60622	Carburants	30 000,00	36 975,22	0,00	0,00	-6 975,22
60623	Alimentation	6 255,00	4 502,45	0,00	0,00	1 752,55
60631	Fournitures d'entretien	6 190,00	4 540,36	0,00	0,00	1 649,64
60632	Fournitures de petit équipement	77 823,00	31 297,43	0,00	0,00	46 525,57
60633	Fournitures de voirie	0,00	223,68	0,00	0,00	-223,68
60636	Vêtements de travail	5 000,00	11 075,13	0,00	0,00	-6 075,13
6064	Fournitures administratives	10 000,00	8 593,14	0,00	0,00	1 406,86
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	18 961,71	0,00	0,00	-18 961,71
6068	Autres matières et fournitures	15 700,00	46 643,10	0,00	0,00	-30 943,10
611	Contrats de prestations de services	410 325,00	160 301,06	0,00	0,00	250 023,94
6132	Locations immobilières	5 200,00	5 092,09	0,00	0,00	107,91
6135	Locations mobilières	51 000,00	64 291,63	0,00	0,00	-13 291,63
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	513,40	0,00	0,00	-513,40
615231	Entretien, réparations voiries	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	14 319,71	0,00	0,00	10 680,29
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	7 419,91	0,00	0,00	4 580,09
6156	Maintenance	55 500,00	54 288,67	0,00	0,00	1 211,33
6161	Multirisques	20 000,00	11 980,65	0,00	0,00	8 019,35
617	Etudes et recherches	0,00	80 413,61	0,00	0,00	-80 413,61
6182	Documentation générale et technique	22 000,00	2 561,38	0,00	0,00	19 438,62
6184	Versements à des organismes de formation	11 400,00	27 575,25	0,00	0,00	-16 175,25
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 045,00	8 202,47	0,00	0,00	-3 157,47
6188	Autres frais divers	6 677,00	750,00	0,00	0,00	5 927,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	110,00	0,00	0,00	-110,00
6226	Honoraires	1 446 825,95	113 060,28	0,00	0,00	1 333 765,67
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6228	Divers	6 810,00	0,00	0,00	0,00	6 810,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	28 335,88	0,00	0,00	-26 335,88
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	1 169,79	0,00	0,00	3 830,21
6233	Foires et expositions	0,00	37 253,88	0,00	0,00	-37 253,88
6236	Catalogues et imprimés	0,00	14 417,78	0,00	0,00	-14 417,78
6237	Publications	43 100,00	32 133,13	0,00	0,00	10 966,87
6238	Divers	0,00	6 626,90	0,00	0,00	-6 626,90
6241	Transports de biens	1 000,00	2 193,00	0,00	0,00	-1 193,00
6247	Transports collectifs	0,00	5 517,90	0,00	0,00	-5 517,90
6248	Divers	0,00	5 151,50	0,00	0,00	-5 151,50
6251	Voyages et déplacements	24 802,00	30 627,65	0,00	0,00	-5 825,65
6256	Missions	0,00	18 902,07	0,00	0,00	-18 902,07
6257	Réceptions	0,00	708,48	0,00	0,00	-708,48
6261	Frais d'affranchissement	27 700,00	27 715,03	0,00	0,00	-15,03
6262	Frais de télécommunications	21 245,00	19 791,51	0,00	0,00	1 453,49
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	7,14	0,00	0,00	1 992,86
6281	Concours divers (cotisations)	46 670,00	34 582,50	0,00	0,00	12 087,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 000,00	17 771,93	0,00	0,00	3 228,07
6284	Redevances pour services rendus	0,00	681,00	0,00	0,00	-681,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	413,00	0,00	0,00	-413,00
6288	Autres services extérieurs	147 069,00	232 414,69	0,00	0,00	-85 345,69
63512	Taxes foncières	11 000,00	11 761,00	0,00	0,00	-761,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	954,20	0,00	0,00	1 045,80
6358	Autres droits	0,00	432,42	0,00	0,00	-432,42
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2,00	0,00	0,00	-2,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 346 907,00	2 301 337,70	0,00	0,00	45 569,30
6218	Autre personnel extérieur	74 000,00	22 350,00	0,00	0,00	51 650,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	7 336,31	0,00	0,00	-1 336,31
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 000,00	28 905,92	0,00	0,00	-4 905,92
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	12 545,00	0,00	0,00	-8 545,00
64111	Rémunération principale titulaires	215 000,00	182 543,27	0,00	0,00	32 456,73
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 000,00	4 926,96	0,00	0,00	73,04
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
64118	Autres indemnités titulaires	70 000,00	77 794,53	0,00	0,00	-7 794,53
64131	Rémunérations non tit.	1 323 337,00	1 283 970,28	0,00	0,00	39 366,72

PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS - Budget P.N.R.V. - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	1 600,00	0,00	0,00	-1 600,00
64138	Autres indemnités non tit.	7 570,00	3 144,77	0,00	0,00	4 425,23
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	350 000,00	409 986,35	0,00	0,00	-59 986,35
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 000,00	116 982,85	0,00	0,00	18 017,15
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 000,00	52 021,74	0,00	0,00	-7 021,74
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 000,00	23 441,75	0,00	0,00	9 558,25
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	25 000,00	37 278,76	0,00	0,00	-12 278,76
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	3 370,71	0,00	0,00	-1 370,71
6488	Autres charges	28 000,00	32 938,50	0,00	0,00	-4 938,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	655 000,00	529 112,13	0,00	0,00	125 887,87
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	15 000,00	27 047,25	0,00	0,00	-12 047,25
6518	Autres	10 000,00	10 800,43	0,00	0,00	-800,43
6531	Indemnités	75 000,00	68 824,62	0,00	0,00	6 175,38
6532	Frais de mission	10 000,00	5 837,65	0,00	0,00	4 162,35
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	3 273,23	0,00	0,00	226,77
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	38 106,88	0,00	0,00	-38 106,88
657358	Subv. fonct. Autres groupements	131 500,00	0,00	0,00	0,00	131 500,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	41 000,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	311 000,00	331 106,56	0,00	0,00	-20 106,56
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	58 000,00	30 000,00	0,00	0,00	28 000,00
65888	Autres	0,00	14 115,51	0,00	0,00	-14 115,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 610 943,95	4 091 454,69	0,00	0,00	1 519 489,26
66	Charges financières (b)	10 000,00	6 649,20	55,57	0,00	3 295,23
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	6 715,79	0,00	0,00	1 284,21
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-68,02	55,57	0,00	12,45
6688	Autres	2 000,00	1,43	0,00	0,00	1 998,57
67	Charges exceptionnelles (c)	62 500,00	61 275,96	0,00	0,00	1 224,04
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	61 500,00	61 114,96	0,00	0,00	385,04
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	161,00	0,00	0,00	-161,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	33 026,00	33 026,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	33 026,00	33 026,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 716 469,95	4 192 405,85	55,57	0,00	1 524 008,53
023	Virement à la section d'investissement	464 153,28	0,00			464 153,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	168 725,00	173 222,56			-4 497,56
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	4 500,00			-4 500,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	168 725,00	168 722,56			2,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		632 878,28	173 222,56			459 655,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		632 878,28	173 222,56			459 655,72
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 349 348,23	4 365 628,41	55,57	0,00	1 983 664,25
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	55,57
Montant des ICNE de l'exercice N-1	68,02
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	65 650,00	52 605,87	0,00	0,00	13 044,13
6419	Remboursements rémunérations personnel	59 650,00	42 941,48	0,00	0,00	16 708,52
6459	Rembours charges SS et prévoyance	6 000,00	9 664,39	0,00	0,00	-3 664,39
70	Produits services, domaine et ventes div	185 350,00	238 683,44	23 724,65	0,00	-77 058,09
70688	Autres prestations de services	3 000,00	41 215,44	7 024,65	0,00	-45 240,09
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	82 000,00	144 457,92	0,00	0,00	-62 457,92
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	16 700,00	0,00	-16 700,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	100 350,00	2 083,03	0,00	0,00	98 266,97
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	50 927,05	0,00	0,00	-50 927,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 252 010,00	3 112 818,75	374 345,17	0,00	1 764 846,08
74718	Autres participations Etat	587 851,00	207 414,88	47 421,11	0,00	333 015,01
7472	Participat° Régions	1 937 261,00	1 447 835,90	87 501,65	0,00	401 923,45
7473	Participat° Départements	1 379 918,00	951 739,43	99 703,89	0,00	328 474,68
74741	Participat° Communes du GFP	301 582,00	323 999,13	0,00	0,00	-22 417,13
74748	Participat° Autres communes	10 000,00	15 549,75	0,00	0,00	-5 549,75
74751	Participat° GFP de rattachement	6 435,00	72 260,53	5 987,70	0,00	-71 813,23
74758	Participat° Autres groupements	112 926,00	443,19	0,00	0,00	112 482,81
7477	Participat° Budget communautaire et FS	670 702,00	0,00	133 730,82	0,00	536 971,18
7478	Participat° Autres organismes	245 335,00	93 575,94	0,00	0,00	151 759,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,71	0,00	0,00	-0,71
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,71	0,00	0,00	-0,71
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 503 010,00	3 404 108,77	398 069,82	0,00	1 700 831,41
76	Produits financiers (b)	3 805,00	0,00	0,00	0,00	3 805,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	3 805,00	0,00	0,00	0,00	3 805,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 000,00	9 501,52	0,00	0,00	-3 501,52
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	4 039,33	0,00	0,00	960,67
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 500,00	0,00	0,00	-4 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	962,19	0,00	0,00	37,81
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 512 815,00	3 413 610,29	398 069,82	0,00	1 701 134,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	9 505,00	9 504,17			0,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 505,00	9 504,17			0,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 505,00	9 504,17			0,83
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 522 320,00	3 423 114,46	398 069,82	0,00	1 701 135,72
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		827 028,23				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	69 938,00	20 760,00	49 158,86	19,14
2031	Frais d'études	29 393,00	0,00	0,00	29 393,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	7 110,00	450,00	-7 560,00
2051	Concessions, droits similaires	40 545,00	13 650,00	48 708,86	-21 813,86
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	13 420,00	0,00	0,00	13 420,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	13 420,00	0,00	0,00	13 420,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 553 503,40	305 992,15	149 176,59	1 098 334,66
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	2 397,53	-2 397,53
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	427 225,00	0,00	0,00	427 225,00
2181	Installat° générales, agencements	50 495,00	0,00	0,00	50 495,00
2182	Matériel de transport	221 009,21	41 109,91	50 012,72	129 886,58
2183	Matériel de bureau et informatique	74 780,00	16 990,80	5 373,00	52 416,20
2184	Mobilier	28 132,44	7 835,40	44 474,88	-24 177,84
2188	Autres immobilisations corporelles	751 861,75	240 056,04	46 918,46	464 887,25
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	433 216,00	36 982,80	15 963,44	380 269,76
2313	Constructions	433 216,00	0,00	0,00	433 216,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	36 982,80	15 963,44	-52 946,24
Total des dépenses d'équipement		2 070 077,40	363 734,95	214 298,89	1 492 043,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	39 156,00	0,00	0,00	39 156,00
1312	Subv. transf. Régions	39 156,00	0,00	0,00	39 156,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 540,00	36 195,01	0,00	4 344,99
1641	Emprunts en euros	40 540,00	36 195,01	0,00	4 344,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		80 196,00	36 695,01	0,00	43 500,99
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 150 273,40	400 429,96	214 298,89	1 535 544,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 505,00	9 504,17		0,83
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	9 505,00	9 504,17		0,83
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 095,00	7 094,17		0,83
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 410,00	2 410,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	19 140,00	19 140,00		0,00
2313	Constructions	19 140,00	19 140,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		28 645,00	28 644,17		0,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 178 918,40	429 074,13	214 298,89	1 535 545,38
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		244 500,38			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 388 510,12	487 092,35	0,00	901 417,77
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	448 240,00	48 000,00	0,00	400 240,00
1312	Subv. transf. Régions	746 629,12	439 092,35	0,00	307 536,77
1322	Subv. non transf. Régions	39 156,00	0,00	0,00	39 156,00
1323	Subv. non transf. Départements	154 485,00	0,00	0,00	154 485,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 388 510,12	487 092,35	0,00	901 417,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	360 800,38	271 733,38	0,00	89 067,00
10222	FCTVA	116 300,00	27 233,00	0,00	89 067,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	244 500,38	244 500,38	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 090,00	0,00	0,00	17 090,00
27638	Créance Autres établissements publics	17 090,00	0,00	0,00	17 090,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		0,00	
Total des recettes financières		382 890,38	271 733,38	0,00	111 157,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 771 400,50	758 825,73	0,00	1 012 574,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement	464 153,28			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	168 725,00	173 222,56		-4 497,56
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	4 500,00		-4 500,00
28031	Frais d'études	38 540,00	18 408,70		20 131,30
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 365,00	1 364,00		1,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	11 000,00	11 000,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 055,00	1 052,00		3,00
28051	Concessions et droits similaires	16 445,00	38 624,68		-22 179,68
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	32 225,00	32 830,48		-605,48
28182	Matériel de transport	26 035,00	26 031,05		3,95
28183	Matériel de bureau et informatique	17 280,00	17 278,46		1,54
28184	Mobilier	3 015,00	372,14		2 642,86
28188	Autres immo. corporelles	21 765,00	21 761,05		3,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		632 878,28	173 222,56		459 655,72
041	Opérations patrimoniales (5)	19 140,00	19 140,00		0,00
2031	Frais d'études	19 140,00	19 140,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		652 018,28	192 362,56		459 655,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 423 418,78	951 188,29	0,00	1 472 230,49
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2022901398T00001	14/12/2022	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					617 860,06									
1641 Emprunts en euros (total)					617 860,06									
3629976/8933532	SA CAISSE D EPARGNE	01/11/2011		25/03/2012	229 000,00	F		4,370	4,370		T	X Echéance constante		A-1
MON235606EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	24/11/2005		01/02/2006	388 860,06	F		3,820	3,820		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS - Budget P.N.R.V. - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicit� des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilit� de rembour- sement anticip� O/N	Cat�- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimil�s (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons � moyen terme n�gociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total g�n�ral					617 860,06									

(1) Si un emprunt donne lieu   plusieurs mobilisations, indiquer la date de la premi re mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunt    l'origine.

(3) Type de taux d'int r t : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est- -dire un taux variable qui n'est pas seulement d fini comme la simple addition d'un taux usuel de r f rence et d'une marge exprim e en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux   l'origine du contrat.

(6) Indiquer la p riodicit  des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres   pr ciser.

(8) Cat gorie d'emprunt   l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivit s territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		152 150,61					40 537,39	7 596,77	0,00	55,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		152 150,61					40 537,39	7 596,77	0,00	55,57
3629976/8933532		0,00	A-1	76 296,17	4,00	F		4,370	17 090,00	3 803,44	0,00	55,57
MON235606EUR		0,00	A-1	75 854,44	2,17	F		3,820	23 447,39	3 793,33	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		152 150,61					40 537,39	7 596,77	0,00	55,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	152 150,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			12-03-2011
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	01/01/2000
L	2051 Concessions et droits similaires	5	01/01/2000
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	01/01/2000
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	10	01/01/2000
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	10	01/01/2000
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	5	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184 Mobilier	10	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 045,00	I 45 699,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 540,00	36 195,01
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 540,00	36 195,01
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 505,00	9 504,17
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 505,00	9 504,17
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	45 699,18	214 298,89	244 500,38	504 498,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		771 268,28	III 195 955,56
Ressources propres externes de l'année (a)		133 390,00	27 233,00
10222	FCTVA	116 300,00	27 233,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	17 090,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		637 878,28	168 722,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	38 540,00	18 408,70
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 365,00	1 364,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	11 000,00	11 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 055,00	1 052,00
28051	Concessions et droits similaires	16 445,00	38 624,68
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	32 225,00	32 830,48
28182	Matériel de transport	26 035,00	26 031,05
28183	Matériel de bureau et informatique	17 280,00	17 278,46
28184	Mobilier	3 015,00	372,14
28188	Autres immo. corporelles	21 765,00	21 761,05
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	464 153,28	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	195 955,56	0,00	0,00	244 500,38	440 455,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 504 498,45
Ressources propres disponibles	IV 440 455,94
Solde	V = IV – II (3) -64 042,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/01/2022	Rénovation muséographie Mémorial	11 040,00	0,00	0
03/02/2022	MacBookPro M1 Op Natura	1 728,00	0,00	5
17/02/2022	OS1 Tranche Cond + 2020.P43 Av1 rémun déf Marche	3 500,00	0,00	10
	MOE Outil mobile_Op58719			
29/03/2022	Maison de l'ans création de demie cloisons et d'un ensemble double porte couliss	7 835,40	0,00	0
29/03/2022	Inventaire n° 457/ Op 48319 Moblier meuble pour interventions pédagogiques au	7 835,40	0,00	10
06/05/2022	CITROEN C3 GE 133 QM	13 703,30	0,00	5
06/05/2022	CITROEN C3 GE 141 QM	13 703,30	0,00	5
06/05/2022	CITROEN C3 GE 153 QM	13 703,30	0,00	5
16/05/2022	Rénovation muséographie Mémorial	26 280,00	0,00	0
08/06/2022	Rénovation muséographie Mémorial	12 240,00	0,00	0
22/06/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	8 688,00	0,00	0
27/06/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	1 080,00	0,00	0
27/06/2022	Macbook Pro SFV5H53D6Q05G immo n°	1 890,00	0,00	5
28/06/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	2 160,00	0,00	0
07/07/2022	Refonte du LAN	9 136,80	0,00	5
08/07/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	6 192,00	0,00	10
13/07/2022	Schéma signalétique d'accueil	1 800,00	0,00	0
18/07/2022	Rénovation muséographie Mémorial	21 360,00	0,00	0
18/07/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	4 800,00	0,00	10
25/07/2022	Schéma signalétique d'accueil	4 320,00	0,00	0
10/08/2022	Sentier Mémorial résistance réalisation mobiliers spécifiques et originales/	19 140,00	0,00	0
12/08/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	2 900,00	0,00	10
12/08/2022	enregistreurs température + luxmetre Op 62722 immo n° 477	750,00	0,00	10
19/08/2022	Rénovation muséographie Mémorial	300,00	0,00	0
19/08/2022	Rénovation muséographie Mémorial	1 800,00	0,00	0
22/08/2022	enregistreurs température + luxmetre Op 62722 immo n° 477	1 730,40	0,00	10
01/09/2022	2022.P17 Marche Real 3 clips pédagogiques_Op51416_Réalisation clips pédagogiques	960,00	0,00	5
09/09/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	57 600,00	0,00	10
10/09/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	20 700,00	0,00	10
10/09/2022	Rénovation muséographie Mémorial	439,84	0,00	0
10/09/2022	Rénovation muséographie Mémorial	6 663,24	0,00	0
13/09/2022	Rénovation muséographie Mémorial	219,18	0,00	0
13/09/2022	Rénovation muséographie Mémorial	1 789,16	0,00	0
13/09/2022	Rénovation muséographie Mémorial	1 531,34	0,00	0
04/10/2022	Schéma signalétique d'accueil	216,00	0,00	0
04/10/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	216,00	0,00	0
05/10/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	3 504,00	0,00	0
05/10/2022	Inventaire n° 452 /souscription de parts aux centrales villageoises	500,00	0,00	0
06/10/2022	Schéma signalétique d'accueil	81,00	0,00	0
06/10/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	81,00	0,00	0
06/10/2022	ENS Moliere_Porte accueil et parking	81,00	0,00	0
06/10/2022	MacBookPro M2 13.3 I5 8°Gen TouchBar SG/1.4GHz SN : ST7VVQ7RLPD	2 022,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/10/2022	2022.P17 Marche Real 3 clips pédagogiques_Op51416_Réalisation clips pédagogiques	2 520,00	0,00	5
12/10/2022	Création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille	720,00	0,00	0
28/10/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	50 472,00	0,00	10
08/11/2022	2022.P17 Marche Real 3 clips pédagogiques_Op51416_Réalisation clips pédagogiques	7 728,00	0,00	5
08/11/2022	Développement Application Reservation + option 2	7 110,00	0,00	5
09/11/2022	2022.P17 Marche Real 3 clips pédagogiques_Op51416_Réalisation clips pédagogiques	690,00	0,00	5
16/11/2022	2022.P17 Marche Real 3 clips pédagogiques_Op51416_Réalisation clips pédagogiques	1 752,00	0,00	5
22/11/2022	Refonte muséographique+atelier-taille au Musée de la Préhistoire	3 660,00	0,00	10
22/11/2022	Rénovation muséographie Mémorial	350,88	0,00	0
25/11/2022	Schéma signalétique d'accueil	3 000,00	0,00	0
25/11/2022	Videoprojecteur Optoma EH400 Full HD 4000lum	1 146,00	0,00	10
29/11/2022	Rénovation muséographie Mémorial	2 592,00	0,00	0
29/11/2022	Schéma signalétique d'accueil	10 080,00	0,00	0
30/11/2022	Schéma signalétique d'accueil	739,80	0,00	0
30/12/2022	USMICLogitech Rally Plus Kit de vidéo-conférence 4 Micro	3 576,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		392 356,34	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
31/12/2022	1 MacBookPro + option 1 souris (hors total devis)	1 758,00	5	351,60	1 406,40	0,00	-1 406,40
Divers							
10/08/2022	Inventaire n°439 /2020.P01_Mission MOE travaux de rénovation muséographique Mémor	19 140,00	0	0,00	19 140,00	0,00	-19 140,00
10/08/2022	2020.P01 Mission MOE travaux de rénovation muséographique mémorial	19 140,00	0	0,00	19 140,00	0,00	-19 140,00
TOTAL GENERAL		40 038,00					-39 686,40

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
24/03/2022	PEUGEOT 208 CP-529-GC	13 426,81	5	13 426,81	0,00	1 500,00	1 500,00
24/03/2022	PEUGEOT 208 CL980FB DIRECTION	15 516,00	5	15 516,00	0,00	1 500,00	1 500,00
24/03/2022	VEH CN171MX	13 685,25	5	13 685,25	0,00	1 500,00	1 500,00
Cessions à titre gratuit							
08/07/2022	remorque / equarissage	6 578,00	5	6 578,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		49 206,06					4 500,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 811 680,11
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	7,00	12,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante	B	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Directeur adjoint	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Gestion financière et marchés publics	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaire de direction	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	22,00	24,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent technique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
chargé de mission	A	0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	19,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	7,00	29,00	36,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistante	B	ADM		0,00	A	CDI
Assistante	B	ADM		0,00	A	CDD
Directeur adjoint	A	ADM		0,00	A	CDI
Gestion financière et marchés publics	A	ADM		0,00	A	CDI
Secrétaire de direction	A	ADM		0,00	A	CDD
agent technique	B	TECH		0,00	A	CDD
chargé de mission	A	TECH		0,00	A	CDI
chargé de mission	A	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Assistante	B	ADM		0,00	A remplacement	CDD
Chargé de mission	A	TECH		0,00	A contrat projet	CDD
Chargé de mission	A	TECH		0,00	A remplacement	CDD
éco garde	B	TECH		0,00	A saisonnier	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 423 418,78	673 574,51	214 298,89	1 535 545,38
RECETTES	2 423 418,78	951 188,29	0,00	1 472 230,49
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 349 348,23	4 365 683,98	0,00	1 983 664,25
RECETTES	6 349 348,23	4 648 212,51	0,00	1 701 135,72

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Réserve Naturelle Hauts Plateaux / N°SIRET : 25260019200055				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	489 353,31	98 308,96	138 209,70	252 834,65
RECETTES	489 353,31	197 709,21	0,00	291 644,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	810 037,21	610 240,46	0,00	199 796,75
RECETTES	810 037,21	808 218,87	0,00	1 818,34

BUDGET : Site national de la résistance / N°SIRET : 25260019200048				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	104 507,42	39 143,66	5 880,00	59 483,76
RECETTES	104 507,42	27 191,53	13 704,72	63 611,17
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	432 446,39	344 812,41	0,00	87 633,98
RECETTES	432 446,39	376 047,92	0,00	56 398,47

BUDGET : Musée de la Préhistoire / N°SIRET : 25260019200030				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 065,31	59 205,10	1 463,29	3 396,92
RECETTES	64 065,31	23 063,59	0,00	41 001,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	278 268,02	226 487,30	0,00	51 780,72
RECETTES	278 268,02	275 331,30	0,00	2 936,72

BUDGET : PIROULET / N°SIRET : 25260019200063				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	705 758,00	636 631,28	0,00	69 126,72
RECETTES	705 758,00	585 574,68	0,00	120 183,32
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	160 894,77	76 230,87	0,00	84 663,90
RECETTES	160 894,77	162 111,92	0,00	-1 217,15

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 787 102,82	1 506 863,51	359 851,88	1 920 387,43
RECETTES	3 787 102,82	1 784 727,30	13 704,72	1 988 670,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 030 994,62	5 623 455,02	0,00	2 407 539,60
RECETTES	8 030 994,62	6 269 922,52	0,00	1 761 072,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 818 097,44	7 130 318,53	359 851,88	4 327 927,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 818 097,44	8 054 649,82	13 704,72	3 749 742,90

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 787 102,82	1 506 863,51	359 851,88	1 920 387,43
RECETTES	3 787 102,82	1 784 727,30	13 704,72	1 988 670,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 030 994,62	5 623 455,02	0,00	2 407 539,60
RECETTES	8 030 994,62	6 269 922,52	0,00	1 761 072,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 818 097,44	7 130 318,53	359 851,88	4 327 927,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 818 097,44	8 054 649,82	13 704,72	3 749 742,90

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 179

Nombre de membres présents : 104

Nombre de suffrages exprimés : 104

VOTES :

Pour : 104

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/03/2023

Présenté par (1) Le Président.

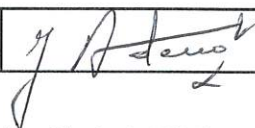
A Chamaloc, le 25/03/2023

Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Chamaloc, le 25/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Président, Jacques ADENOT	
------------------------------	---

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2023, et de la publication le 28/03/2023

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.